

MORHANGE

Le tabac-presse braqué : les malfrats en fuite



Le tabac-presse de la rue Poincaré, à Morhange, a été la cible d'un braquage ce mercredi 30 novembre. Photo RL

Ce mercredi, en fin d'après-midi, le tabac-presse situé rue Poincaré à Morhange a été la cible d'un braquage. Les malfrats sont repartis avec la caisse avant de s'éclipser dans la nature, malgré un important dispositif de recherche mis en place par les gendarmes.

La rue Poincaré, à Morhange, a vu débarquer ce mercredi soir un important contingent de gendarmes. Ces gros moyens ont été déployés pour retrouver la trace de plusieurs individus ayant commis un braquage chez un buraliste. Les faits se sont produits vers 17 h 30. Si l'on ignore pour le moment le déroulé détaillé des faits, on sait en revanche que ce braquage n'a pas fait de blessé. « Les premiers éléments recueillis jusque-là semblent indiquer que plusieurs individus sont impli-

qués, révèle le chef d'escadron Gaëtan Simon, commandant de la compagnie de gendarmerie de Forbach. Les braqueurs sont repartis avec la caisse. Le montant du préjudice est en cours d'estimation. Nous avons déployé un important dispositif de recherche pour quadriller la zone et retrouver ces individus », poursuit le commandant.

Effectivement ce mercredi, des gendarmes bloquaient l'accès à cette rue et invitaient les automobilistes à dévier leur route afin de permettre aux enquêteurs de la brigade de recherches de Forbach de mener leurs investigations dans les meilleures conditions. Les gendarmes des brigades de Folschviller et ceux de Morhange-Grostenquin étaient également sur place.

Les gendarmes de Morhange et la brigade de recherches de Forbach mènent conjointement cette enquête.

Nicolas THIERY

SAINT-AVOLD

Positive au Covid, elle crache au visage d'une interne

En pleine pandémie, alors qu'elle soupçonnait déjà d'avoir des symptômes, une jeune mère de famille projette volontairement sa salive sur l'interne masquée qui la prenait en charge à l'hôpital. Le tribunal judiciaire de Sarreguemines l'a condamnée pour violence envers le personnel médico-social.

En plein pic épidémique de Covid, c'est un geste contre-indiqué par les différentes mesures sanitaires en vigueur, que le tribunal judiciaire de Sarreguemines a sanctionné ce lundi 28 novembre. Après délibération, la prévenue est condamnée à trois mois de prison ferme pour des faits de violence envers une interne qui l'avait prise en charge à l'Hôpital SOS Santé de Saint-Avold.

C'était le 11 février 2022. En pleine pandémie, une femme, d'une trentaine d'années, venait d'être admise à l'hôpital de Saint-Avold pour des fortes douleurs au ventre. La patiente aurait alors avoué à une infirmière interne qu'elle serait positive au Covid depuis trois jours, tout comme son mari lui aussi à l'hôpital. Alors, on lui fait faire un test pour être sûr qu'il ne s'agit pas du Covid. Et le personnel lui demande de rentrer chez elle pour s'isoler. Mais c'est un refus catégorique car elle ne souhaitait pas repartir sans son mari, rapporte l'interne aux enquêteurs. Et c'est là que la patiente serait partie en



Les faits se sont déroulés en plein pic épidémique de la Covid à l'hôpital SOS Santé de Saint-Avold. Photo RL/Samuel MOREAU

ville. « Elle a retiré son masque et craché au visage de l'interne », relève la présidente Catherine Bruère à l'audience, avant d'insulter le personnel. « Tenez, tout le monde aura le Covid à l'hôpital ». Trois jours plus tard, l'interne apprend qu'elle est positive au Covid.

Version contestée

Présent à l'audience, Denis Garcia, directeur général de l'hôpital de Saint-Avold, confirme ses propos. Il s'est porté partie civile. « J'ai estimé que c'était nécessaire de montrer qu'il fallait respecter le personnel médico-social ». Seulement, la prévenue est absente. Devant les enquêteurs, elle contestait son comportement agressif, comme le rapporte la présidente Catherine Bruère. Elle affirme que le test Covid s'est bien avéré positif le jour là. Dans sa version, elle indique avoir « refusé d'être dans la même salle avec d'autres person-

nes covidées. » Et elle nie tout crachat au visage de l'interne.

Violence psychologique

L'audience ne permet pas de trancher sur le lien entre le crachat de la patiente et la positivité de la jeune infirmière. Même si la question n'est pas tranchée à l'audience, avec ce crachat, le mal est fait, confirment les témoignages. « C'était son premier stage en internat et elle est déjà confrontée à cette situation. Cela pose question sur son avenir professionnel », renchérit l'avocat des parties civiles. Nicolas Bellet, substitut du procureur, requiert une peine sanction réparation : versement des dommages et intérêts sous peine de trois mois de prison ferme.

Après délibération, le jugement sera plus sévère, vu les multiples condamnations à son casier judiciaire, notamment pour violences.

Camille HENRIOT

MOSELLE-EST

Les Enfants du charbon se préparent à déposer le bilan



En 2021, les Enfants du charbon ont donné leur dernière représentation. 2022 devait être une année de transition, avant de nouveaux projets... Photo archives RL/Stéphane STIFTER

L'avenir s'annonce noir pour les Enfants du charbon (EDC). « Comme vous vous en doutez, la situation de l'association est critique. Le soutien de nos élus n'est plus au rendez-vous et nous devons nous rendre à l'évidence que la fin de l'association devient une réalité », annonce l'association dans un communiqué laconique adressé à différents interlocuteurs. En mai dernier déjà, les EDC tiraient la sonnette d'alarme, lors de leur assemblée générale. L'édition 2022 a été annulée, suite au retrait des partenaires institutionnels (les quatre intercommunalités du territoire et le conseil départe-

mental), pour combler un déficit qui tourne tout de même autour de 80 000 euros, en raison d'une baisse de la fréquentation notamment liée au Covid. Le Département avait toutefois assuré l'association de son soutien... mais envisageait une remise en question du fond et de la forme. Il semble que depuis, rien n'a évolué, mais il reste cette dette... Les membres du conseil d'administration se sont réunis ce mardi et si pour l'heure, la tendance est au no comment, on s'avance sans doute vers un dépôt de bilan. La fin d'une aventure qui dure depuis 17 ans...

M.L.

SARREGUEMINES

Richard Laganier, recteur : « Nous avons besoin de professeurs bilingues »

Richard Laganier, recteur de l'académie de Nancy-Metz, a visité, mercredi, l'Inspé de Sarreguemines. C'est dans ce campus de l'Université de Lorraine que sont formés les professeurs des écoles avec un accent sur le bilinguisme. Pour autant, cette spécificité n'est pas encore reconnue par le diplôme.

L'Inspé de Sarreguemines a eu droit, mercredi, à la visite du recteur de l'académie de Nancy-Metz. Richard Laganier a découvert le campus et son enseignement porté sur l'apprentissage de la langue allemande pour les futurs professeurs des écoles. Florence Soriano-Gafiuk, directrice de l'Inspé, a joué la guide pour lui faire découvrir les installations et les aménagements récents réalisés dans ce bâtiment qui appartient à la Communauté d'agglomération. Le recteur a ensuite rencontré un groupe d'étudiants français et allemands de l'Université de Sarre qui travaillent en commun sur la conception d'une mallette pédagogique sur le thème du développement durable et plus précisément sur l'agriculture. Sandrine Quenet, professeur d'allemand, précise au recteur, qui s'interroge sur le



Richard Lagarnier, recteur de l'académie a rencontré des étudiants de l'Inspé. Photo RL/Claude DI GIACOMO

sujet, « que ces mallettes seront ensuite à disposition des écoles qui en font la demande ». Pour le responsable académique, « le thème de cette production pédagogique est un très bon choix car les enfants vivent actuellement une transformation de la société qu'elle soit sociale, mais aussi environnementale et économique ».

Valoriser le diplôme

Richard Laganier s'est ensuite entretenu avec des étudiants qui ont pu lui poser des questions sans filtre. Léa, étudiante originaire de Pont-à-Mousson, se demande pourquoi « il n'y a pas de valeur ajoutée sur le diplôme des étudiants qui suivent leur formation à Sarreguemines alors que nous

avons des heures d'allemand supplémentaires et un stage en Allemagne ? ». Le recteur s'est montré très réceptif à cette demande à double titre : « C'est vrai qu'il est important de valoriser la formation de Sarreguemines car nous avons besoin de professeurs bilingues. Nous travaillerons pour cela avec la présidence de l'Université de Lorraine car ce n'est pas directement de notre compétence. Au-delà du diplôme, cette reconnaissance permettra de rendre plus attractive cette formation spécifique. Je note déjà qu'il y a des jeunes qui viennent des quatre coins de notre territoire pour étudier à Sarreguemines où l'Inspé montre qu'elle est très dynamique ».

Claude DI GIACOMO